







FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAC PRAP 2S 2019: PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL)

 Mise en oeuvre Alternance théorie/Pratique	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 10 maxi	 Durée 7 heures / 1 jour(s)
---	--	--	---

OBJECTIF

Permettre à tout salarié de maintenir et actualiser les compétences acquises lors de l'obtention du certificat acteur PRAP 2S afin de continuer à exercer son métier en toute sécurité.

Actualisation des connaissances en terme de prévention des risques liés à l'activité physique (aspects règlementaires et techniques)

Adaptation à l'évolution des situations de travail

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou dans son établissement
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou dans son établissement et à sa prévention

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié d'entreprise travaillant en secteur sanitaire et social formé en PRAP 2S

PRÉ-REQUIS

- Certificat acteur PRAP 2S

Tarif	100 € NET par participant 800 € NET par groupe
--------------	---

Réf.	PRO-000029
-------------	-------------------

Formulaire d'inscription	INSCRIPTION DIRECTE ou sur https://www.gps-bretagne.bzh/devis-inscription/
---------------------------------	--

--	--

Contact	0222551530 contact@gps-bretagne.bzh www.gps-bretagne.bzh
----------------	--

PROGRAMME

- Echanges sur les actions mises en place depuis 2 ans et les difficultés rencontrées,
- Actualisation des compétences
- Echanges de pratiques
- Mises en situation pour les principes d'économie d'efforts et de sécurité physique
- Évaluation des compétences
- Bilan de la formation



**RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE**

Philippe
GOSSELIN

INTERVENANT(S)

Formateur certifié INRS

ÉVALUATION

Selon les modalités des
épreuves certificatives
prévues par le document de
référence

**ATTRIBUTION
FINALE**

Certificat acteur PRAP 2S

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de MAC PRAP 2S 2019: Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (secteur sanitaire et social)